|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPEENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | FISMA.C3 |
| Numéro de poste Sysper: | Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
| Personne de contact:  Démarrage prévisionnel:  Durée initiale:  Lieu d’affectation: | Tatyana Panova  3e trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autres: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert à:    ainsi que  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: ....  organisations intergouvernementales suivantes: ... | |
| Délai des candidatures | Délai des candidatures: 25-06-2025 |

Présentation de l’entité (Nous sommes)

L'unité joue un rôle clé dans l'Union de l'épargne et de l'investissement (UIE), l'un des projets les plus importants du nouveau mandat de la Commission européenne, qui vise à accroître la compétitivité de l'Union. L'unité contribuera à l'UIE en renforçant la compétitivité et l'attrait des marchés de capitaux de l'UE, notamment en supprimant les obstacles à l'intégration des marchés de capitaux de l'UE et en soutenant leur modernisation, en améliorant la consolidation des pôles de liquidité grâce à une meilleure intégration / interconnexion, en explorant les moyens de parvenir à une supervision européenne plus intégrée des plateformes de négociation et en encourageant la participation des investisseurs particuliers et institutionnels aux marchés de capitaux. L'unité est donc une unité centrale de la DG FISMA, car elle est chargée de législations qui sont au cœur des priorités clés de la Commission, telles que la compétitivité de l'UE, l'intégration des marchés, l'autonomie stratégique, la durabilité, etc. L'unité offre donc une opportunité unique de travailler sur des dossiers à la fois techniques et politiques.

Plus précisément, l'unité est chargée d'un large éventail de règles applicables à la négociation et à la fourniture de services d'investissement (la directive et le règlement sur les marchés d'instruments financiers - MiFID/R). L'unité est également responsable des règles relatives au prospectus (le règlement sur les prospectus), ainsi que de l'appréhension des abus de marché et des délits d'initiés (le règlement sur les abus de marché). En outre, l'unité est chargée de réglementer la vente à découvert d'actions et d'instruments de la dette souveraine, y compris les swaps de défaut de crédit souverain (le règlement sur la vente à découvert).

En outre, l'unité s'occupe des indices de référence financiers (le règlement sur les indices de référence) et joue un rôle déterminant dans l'élaboration de la politique relative au changement climatique, par exemple en développant le cadre des indices liés à l'ESG, tels que les indices de référence de l'UE alignés sur Paris et sur la transition climatique (« indices de référence de l'UE sur le climat »).

L'unité conçoit la législation relative aux marchés des valeurs mobilières qui s'applique dans toute l'Union, mais elle joue également un rôle essentiel dans la négociation d'accords internationaux dans les domaines qu'elle couvre. L'équipe entretient des contacts avec les régulateurs des marchés du monde entier, notamment la Securities and Exchange Commission des États-Unis, la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis, ainsi que les régulateurs du Royaume-Uni, de l'Australie, de Singapour, du Japon, de Hong Kong ou du Canada.

Outre l'élaboration de nouvelles politiques, l'unité met actuellement en œuvre un certain nombre de projets clés de l'Union des marchés de capitaux déjà approuvés, tels que l'introduction d'une  « consolidated tape » pour les actions, les obligations et les produits dérivés (révision du MiFIR), la réforme de l'infrastructure de négociation dans l'Union et une réforme en profondeur des règles de cotation de l'Union (Listing Act).

Le mandat de l'unité couvre également la réglementation du marché des produits dérivés de matières premières (y compris les produits dérivés de l'énergie) et des quotas d'échange de droits d'émission. L'unité contribuera donc à toute mesure future éventuelle sur l'énergie ayant des implications pour les marchés financiers.

L'unité assure le secrétariat du Comité européen des valeurs mobilières (ESC) et du groupe d'experts du Comité européen des valeurs mobilières (EGESC). Elle gère également les relations avec l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) pour l'ensemble de la DG FISMA, y compris la coordination du conseil des autorités de surveillance de l'ESMA.

L'unité est chargée de plusieurs négociations d'équivalence ou de reconnaissance mutuelle sur des questions relatives aux valeurs mobilières avec des pays tiers.

Enfin, elle entretient de très nombreux contacts avec le Parlement européen, les États membres, les acteurs du marché, les associations représentant les différentes parties prenantes, les représentants des investisseurs et le monde universitaire.

L'unité compte actuellement 19 collaborateurs, dont un tiers est détaché par les régulateurs et les ministères des finances.

Présentation du poste (Nous proposons)

Vous vous concentrerez, entre autres, sur l'évaluation des mesures possibles pour améliorer l'efficacité et l'efficience des infrastructures de marché dans l'UE, y compris en supprimant les obstacles à l'intégration et à l'interopérabilité des marchés de capitaux de l'UE, en favorisant une supervision plus intégrée des principales places de négociation, et en explorant le développement de la négociation intermittente de sociétés/actions privées via des systèmes de négociation multilatéraux. En outre, vous pourriez contribuer à la mise en œuvre de la récente réforme du règlement sur les marchés d'instruments financiers (MiFIR), à une révision de la législation sur les produits dérivés de matières premières, y compris les dérivés énergétiques (directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID), à la mise en œuvre du « Listing Act» récemment négocié (règlement sur les prospectus, règlement sur les abus de marché et MiFID) et à l'élaboration de mesures visant à faciliter la participation des investisseurs de détail aux marchés de capitaux (MiFID). Vos tâches peuvent également inclure la participation aux négociations interinstitutionnelles en cours sur la révision de l'une ou l'autre des législations susmentionnées.

En outre, vous pourrez soutenir les équipes chargées d'autres dossiers clés, tels que l'élaboration des mesures d'exécution nécessaires pour le règlement sur les prospectus et le règlement sur les indices de référence, qui ont été récemment réformés.

En cas de changements dans les priorités de la Commission ou du service, vous pouvez également être affecté à d'autres projets et tâches.

Dans la plupart de vos tâches, vous travaillerez au sein d'une petite équipe d'experts. Pour certains projets, nous pourrons compter sur vous pour diriger les efforts d'une petite équipe. Vous interagirez quotidiennement avec la plupart des collègues de l'unité.

Exigences en matière d’emploi

Idéalement, vous aurez une expérience pratique dans au moins un des domaines couverts par MiFIR, MiFID II, y compris la protection des investisseurs et le fonctionnement des dérivés de matières premières (y compris les dérivés énergétiques), et/ou dans les domaines couverts par le règlement sur les prospectus, le règlement sur les abus de marché, le règlement sur les ventes à découvert et le règlement sur les indices de référence (y compris les indices de référence climatiques de l'UE). Une expérience dans des domaines d'expertise adjacents, tels que la finance durable, la finance numérique et le post-marché serait également bienvenue.

Qualités personnelles

Nous souhaitons que les membres de notre équipe soient autonomes et qu'ils travaillent bien dans un environnement composé de petites équipes de projet. Dans certains cas, nous aimerions que vous preniez la responsabilité d'un projet et compterions alors sur vous pour concevoir et tester les politiques appropriées de votre propre initiative, une fois que les objectifs généraux du projet auront été définis. Une excellente maîtrise de l'anglais parlé et écrit est indispensable, car c'est dans cette langue que les documents seront rédigés.

Profil du titulaire (Nous recherchons)

Diplôme

* diplôme universitaire ou formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent
* dans le (s) domaine (s): droit ou économie (les mathématiques peuvent être prises en considération).

Expérience professionnelle

Une solide expérience et une connaissance approfondie de la réglementation des marchés financiers, en particulier des législations relevant de la compétence de l’unité.

Excellentes compétences de communication.

Excellentes compétences en matière d’organisation et de relations interpersonnelles.

Langue (s) nécessaire (s) pour l’accomplissement des tâches

L’expert national détaché doit avoir une connaissance de deux langues de l’UE. L’équipe travaille en anglais. La connaissance du français est un atout.

Critères d’éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d’admission suivants à **la date de début** du détachement:

* Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans l’exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions AD.
* Ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel dans un cadre statutaire ou contractuel.
* Travaille chez: être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation spécifique, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (par exemple, agence ou institut de régulation), d’une université ou d’un institut de recherche indépendant;
* Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’END d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie d’une langue de l’Union nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

Conditions de détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester employé et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions prévues par la décision END susmentionnée et êtes soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne en poste dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015]](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer la procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation du détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne **n’accepte que les candidatures soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique auprès de l’UE de votre pays, du secrétariat de l’AELE ou du ou des canaux auxquels elle a expressément consenti.** Les candidatures transmises directement par vous ou votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, en français ou en allemand en utilisant le modèle de **CV Europass** [[(créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Il doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)